

du Rosaire aient comme frères dans la vie et dans la mort tous les bienheureux du Paradis.

12. — Je suis spécialement la Mère des enfants du Rosaire qui sont dans le Purgatoire. Je délivrerai du Purgatoire dans la journée les âmes dévotes à mon Rosaire.

13. — Les vrais enfants de mon Rosaire jouiront d'une grande gloire dans le ciel.

14. — Persévère dans mon Rosaire et je subviendrai à tes nécessités, et à tous ceux qui me servent par cette pratique de piété.

15. — La dévotion à mon Rosaire est un *grand signe* de prédestination.

Par amour pour la Très Sainte Vierge Marie et pour mériter ses faveurs, ainsi que pour la délivrance des âmes du Purgatoire, prenons la résolution : 1° de nous faire inscrire dans la Confrérie du Saint-Rosaire ; 2° d'engager chaque année au moins un de nos amis ou connaissances à se faire inscrire.

Afin de rester fidèles à cette résolution, nous aurons devant les yeux les quinze promesses du Rosaire et les nombreuses indulgences de la Confrérie du Rosaire qu'on peut gagner pour les défunts.

Les anges et les âmes du purgatoire

La vénérable Sœur Paule, dominicaine, méritait, par sa tendre dévotion aux âmes du purgatoire, d'être quelquefois témoin des merveilles de miséricorde que le Seigneur leur accorde par l'intermédiaire des saints anges.

Tandis qu'elle priait avec toute la ferveur possible pour leur soulagement, elle vit Notre-Seigneur s'approcher de ce lieu de peines, escorté d'un grand nombre d'anges, leur ordonnant de retirer telle ou telle âme de sa prison enflammée pour la conduire au ciel.

Le samedi, Sœur Paule s'adressait d'une manière spéciale à la Très Sainte Vierge pour obtenir leur délivrance. Ravie en esprit et transportée au milieu du purgatoire, elle le vit comme transformé en un lieu de délices, resplendissant d'une lumière éblouissante. Étonnée de ce prodige, elle aperçut